

Violence, sequestration. situation irreguliere sciemment voulu

Par elheidi, le 02/09/2012 à 13:37

Bonjour,

je me permets de vous ecrire

ma belle soeur habite a lyon et s est marié avec un concubin français en algerie .le couple est venu ensuite en france avec un visa.son mari sournois lui a assuré d avoir effectuer les demarches en vue de l obtention de la carte de sejour concubine de français il faut savoir que le mari est psychologiquement instable et est fumeur de cannabis son mari n en est pas a sa premiere "affaire" puisque ma belle soeur est sa 3eme femme; elle pensait vivre une histoire d amour avec lui et que le temps l assagira...

la famille du mari est complice et ils profitent du fait que ma belle soeur ne maitrise pas la langue française

il se trouve que le visa est perimé .la situation est elle que ma belle soeur veut demander le divorce:sequestration,defaut de nourriture et d hygiene meme le devoir conjugal n est pas rempli...; c est intenable dautant plus qu a defaut de papiers valide ma belle soeur est en situation irreguliere

y a t il possibilité de faire les demarches de son propre chef afin d obtenir une carte de residence et tout ceci independamment de son mari

le mari en question veut la ramener en algerie contre sa volonté sans la divorcer et lui a confisquer tous ses papiers.dans les coutumes orientales cela constitue une humiliation d autant plus que cela lui permets de s exonerer de toutes responsabilités.

la solution serait de prendre contact avec l'assistante sociale?

porter plainte au commissariat?I ennui ce sont les represailles

comment peux t elle faire valoir ses droits?

je vous remercie de vos eclaircissements cordialement